



## Charges copropriété eaux chaudes et froide

Par **leon94290**, le **03/04/2011** à **18:51**

Bonjour,

Je voudrais savoir comment faire car le syndic de ma copropriété ne fait rien malgré plusieurs réclamations par lettre (simple) pour qu'il fasse une régularisation sur les charges concernant consommations eau chaude et eau froide réelles aux compteurs. En fait, depuis 3 ans et demi, il nous fait payer conso Eaux au forfait beaucoup + que la réalité alors que nous avons les 2 compteurs individuels installés depuis des années et que nous payons les frais d'entretien de ces compteurs (qu'ils n'ont rien fait). Certains copro ont bénéficié la régul. J'en ai parlé à la réunion lors de l'assemblée mais peine perdue.

Merci de votre conseil, comment porter plainte SVP.

Merci infiniment de votre aide

leon94290 .

Par **mimi493**, le **03/04/2011** à **18:52**

LRAR de mise en demeure déjà

Par **leon94290**, le **03/04/2011** à **18:58**

Je vous remercie, je vais voir si ça va marcher

léon